



FORMATION ET ENSEIGNEMENT PRIVÉS

INFO PRESSE

Paris, le 21 janvier 2026

Coupes budgétaires majeures dans les OPCO ou comment s'organise la casse sociale. Les fédérations CFDT donnent l'alerte !

Les fédérations CFDT des champs des OPCO (FCE, F3C, FBA et Fep) ont été mises devant le fait accompli d'une demande d'économies et d'une restructuration par le gouvernement, exigeant un rabot de 100 millions d'euros aux moyens alloués aux OPCO dans le budget 2026 et cela sans cohérence et sans vision d'ensemble.

Nous rappelons que pour toutes les réformes et restructurations de modèle économique, il est indispensable d'associer les acteurs du paritarisme au sein des OPCO, et de respecter le cadre légal du dialogue social.

Nous, les déléguées syndicales et délégués syndicaux des 11 OPCO, portons la voix des salariés sacrifiés dans les coupes budgétaires du fonctionnement et des missions des Opérateurs de Compétences.

Les économies exigées vont peser fortement sur les conditions de travail de toutes et tous les salariés du secteur. Ce sont des collègues déjà épisés psychologiquement et mentalement qui doivent affronter une nouvelle attaque sur leur travail après plusieurs virages déjà réalisés depuis la réforme de 2018. Dans les OPCO, des plans d'économie sont déjà à l'œuvre : Gel des embauches couplé avec le non-rempplacement des départs. Dans la majorité des OPCO, les décisions prises ne le sont qu'après information aux CSE et aux déléguées syndicales et délégués syndicaux et non dans le cadre de négociations ou de consultations.

C'est donc tout le système de la formation qui risque de se trouver ébranlé. A travers la suppression de nos postes, c'est la politique emploi-formation de nos entreprises et de nos branches qui va être rabotée entraînant l'affaiblissement d'un outil approuvé au profit des mutations des secteurs professionnels.

Les salariés ne peuvent pas être, à eux et elles seuls, la variable d'ajustement des décisions de l'État. Sans compter la dégradation du service rendu aux bénéficiaires : branches professionnelles, entreprises, salariés dont les apprentis.

Nous, les déléguées syndicales et délégués syndicaux des 11 OPCO, serons force de propositions pour adapter les activités dans le cadre des économies demandées. Cependant, cela ne peut se faire qu'en contribuant, dans l'intérêt des salariés et des bénéficiaires, à la construction d'une organisation générale du secteur.

L'ensemble des structures de la CFDT sont engagées au service des salariés de l'ensemble des branches professionnelles et agissent contre toute casse sociale.

Contacts : Alice TEP, représentante des Délégués syndicales et syndicaux des OPCO
atep@fep.cfdt.fr

Alexis Guitton, représentant des Fédérations des champs des OPCO 06.78.60.96.41
aguitton@fep.cfdt.fr